



Inaptitude et arrêt de maladie

Par **Pharaon99**, le **14/06/2019** à **11:40**

Bonjour,

Mon inaptitude sans reclassement possible dans l'entreprise à été prononcée le 13/06 à la seconde visite de reprise par le médecin du travail.

Néanmoins, le médecin du travail me demande de plus me mettre en arrêt de maladie et d'attendre la procédure de licenciement, autrement je perdrai mon inaptitude si je me remettais en arrêt.

Étant donné que je suis soumis à la subrogation des paiements de mes IJ, mon employeur sera au courant de mon arrêt de maladie après cette inaptitude prononcée.

Existe-t-il un moyen pour que je mette fin à cette subrogation de paiement et aurait-il un loi qui me couvre dans mon cas.

Je rappelle le médecin du travail m'a dit qu'elle annulerai mon inaptitude si je me remettais en arrêt de maladie le temps que que mon licenciement soit prononcée or que j'ai mon avis d'inaptitude sur papier en date du 13/06/19.